

Les propos haineux sont en légère baisse sur les réseaux sociaux

PREMIUM Les propos haineux sur les réseaux sociaux ont diminué de 1,9 point entre le premier et le deuxième trimestre de 2019, notamment à cause de l'actualité, jugée moins clivante ces dernières semaines. Mais ils restent nombreux.

La haine en ligne recule! C'est le constat dressé par une enquête réalisée par Netino By Webhelp et que le JDD dévoile. Entre avril et juin, les commentaires Facebook rédigés sous les publications de 25 grands médias français ont été relevés et classés selon le type d'insulte. Sur 15.000 commentaires analysés aléatoirement, près d'un sur huit (12,4%) est agressif ou haineux. Un résultat en baisse comparé au premier trimestre de l'année 2019 : un message sur sept (14,3%) avait un caractère haineux. Au total, c'est un recul de 1,9 point qui est relevé entre les deux trimestres.

Une actualité moins clivante

Le deuxième trimestre a été marqué par l'incendie de Notre-Dame, la Coupe du monde féminine de football, les élections européennes ou encore la canicule. Des sujets moins clivants qui ont participé à la baisse du nombre de commentaires haineux. Une hypothèse confirmée par Jeremie Mani, le PDG de Netino By Webhelp, société leader de la modération sur Internet : "Début 2019, il y eu le dîner du Crif en février, la polémique autour du hijab de Decathlon puis, mi-mars, l'attentat de Christchurch. Mais au 2e trimestre, l'actualité fut plus clémente".

De plus, le mouvement des Gilets jaunes, qui a cristallisé les insultes en début d'année au point de représenter près de 5% des commentaires haineux, n'est plus autant attaqué. Avec l'essoufflement du mouvement, Facebook héberge deux fois moins de propos insultants envers les manifestants.

Des "cibles" récurrentes

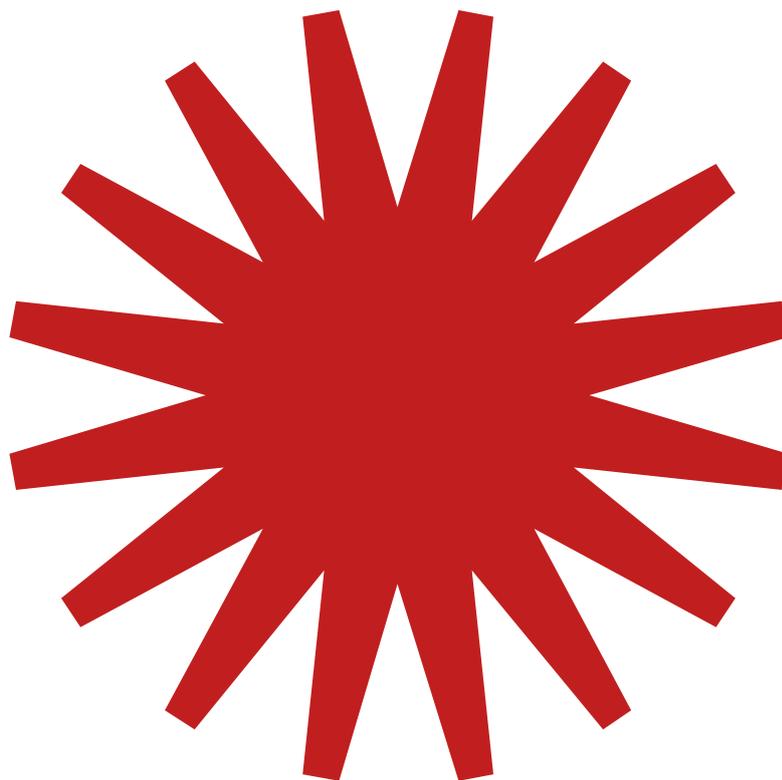
Dans le palmarès des catégories les plus attaquées sur Facebook, les personnalités politiques sont en tête. Plus de 21 commentaires sur 1.000 sont dirigés contre la classe politique. Les insultes liées à l'origine sont en hausse, tout comme les propos haineux adressés à des internautes jugés sous-éduqués, en raison notamment de fautes d'orthographe.

A Flourish data visualisation

"Malgré cette conjoncture favorable, on peut constater que ce taux (12,4%) reste bien supérieur à celui que nous avons établi début 2018 (10,4%). Cela reste donc, hélas, un taux élevé", explique Jeremie Mani.

Une loi contre la haine en ligne a été adoptée à l'Assemblée le 9 juillet. Elle doit obliger les plateformes à retirer les contenus injurieux en 24 heures. De

quoi rendre peut-être moins visibles les commentaires haineux sur les réseaux sociaux.



<https://public.flourish.rocks/resources/bosh.svg>

par Sofiane Aklouf

